



# Matinée T9 à Villeurbanne Balade urbaine secteur Les Buers – Croix-Luizet – La Doua

Samedi 19 mars 2022 – 9h 10h30

## Synthèse des échanges



## Contexte

Dans le cadre de la concertation continue, le SYTRAL a organisé une matinée T9 à Villeurbanne, structurée en deux temps : une balade dans le secteur Les Buers – Croix-Luizet – La Doua (9h-10h30), puis une balade dans le secteur Saint-Jean (10h30-11h).

L'objectif était de présenter les décisions prises par les élus sur T9 suite à la concertation préalable, d'échanger avec les riverains autour des enjeux et solutions d'insertion dans les rues empruntées par le tramway et d'aborder des premières pistes pour l'apaisement de l'avenue Salengro, engagement pris par le SYTRAL suite à la concertation préalable. Cette balade a également permis aux participants d'en savoir plus sur le nouveau pont qui va permettre au tramway et aux modes doux de relier le secteur au quartier de Saint-Jean, situé sur l'autre rive du canal de Jonage.

Chaque balade fait l'objet d'un compte-rendu dédié. Le présent document restitue les échanges et les enseignements de la balade qui s'est déroulée sur le secteur Les Buers – Croix-Luizet – La Doua.

## Déroulé de la balade secteur Les Buers – Croix-Luizet – La Doua

Suivez l'actu du projet !



[t9-sytral.fr](http://t9-sytral.fr)

Construisons ensemble le tramway **T9** !

**SYTRAL**



Rendez-vous était donné place Croix-Luizet, à proximité du marché, autour d'un kakémono permettant de visualiser le tracé de T9 issu de la concertation préalable. Les membres de l'équipe du SYTRAL et de la maîtrise d'œuvre étaient identifiables par leur chasubles jaunes siglées SYTRAL.

Ce temps d'accueil a permis aux participants de se rencontrer et d'échanger de manière informelle autour du projet. L'équipe du SYTRAL a distribué à chacun un guide de balade contenant les éléments d'informations sur le projet dans le secteur Les Buers – Croix-Luizet – La Doua (au regard de l'état d'avancement des études) et des questions sur lesquelles le SYTRAL a besoin de recueillir les avis et contributions des participants. Les participants ont été invités, tout au long de la balade, à noter leurs questions, réactions, avis et contributions sur ce guide de balade. Le compte-rendu présent restitue les échanges oraux et les éléments recueillis à l'écrit par ce biais.

De 9h à 10h30, la balade a suivi l'itinéraire suivant : départ place Croix-Luizet, rue du Luizet, avenue Einstein, rue de la Feyssine, rond-point Charles de Gaulle.

## Participants

Au total, une trentaine de personnes ont participé à la balade. Des passants se sont également arrêtés pour s'informer et échanger avec l'équipe projet lors du temps d'accueil, place Croix-Luizet, avant le départ en balade.

Pour évoquer le projet et échanger avec les participants, étaient présents :

- ***Pauline Schlosser, adjointe au maire de Villeurbanne, en charge des déplacements, mobilités et stationnement***
- ***Agnès Thouvenot, adjointe au maire de Villeurbanne, déléguée à la transition écologique, l'urbanisme et l'habitat***
- ***Aurélie Loire, adjointe au maire de Villeurbanne***
- ***Yoann Chapelet, chargé de mission déplacements à la ville de Villeurbanne***
- ***L'équipe du SYTRAL***
  - ***Florian Chalumeau, chef de projet T9***
  - ***Marion Allard, chargée de relations riverains***
  - ***Florence Marcon, service communication***
- ***L'équipe de maîtrise d'œuvre du projet T9***
- ***Valérie Dejour, garante de la concertation continue (CNDP)***



## Synthèse des échanges

### Introduction

**Pauline Schlosser, adjointe au maire de Villeurbanne**, introduit la rencontre en présentant les objectifs : expliquer l'avancée du projet T9, comprendre et échanger sur les enjeux et solutions d'insertion du tramway et évoquer les évolutions à venir de l'avenue Salengro.

**Marion Allard, chargée de relations riverains au SYTRAL**, rappelle le cadre de la concertation préalable qui s'est déroulée du 23 août au 23 octobre 2021, au cours de laquelle l'objectif était de travailler sur l'opportunité du projet de tramway T9, son tracé et sa desserte. Une variante de tracé était soumise à concertation à Villeurbanne : le passage par la rue de la Feyssine et l'avenue Albert Einstein a été privilégié à celui par avenue Salengro et rue du Luizet par les participants à la concertation, du fait notamment de son moindre impact foncier. Elle précise que les enseignements de la concertation préalable, le bilan établi par les garants et les engagements pris par le SYTRAL sont disponibles sur le site du projet : [t9-sytral.fr](http://t9-sytral.fr).

Depuis, le projet a avancé d'un point de vue technique. L'objectif de la concertation continue est de nourrir ces études techniques avec les riverains, tout au long de l'année 2022. Une enquête publique se tiendra en 2023, sous l'égide d'un commissaire enquêteur. Si le projet est déclaré d'utilité publique, les travaux pourraient commencer mi 2023, avec un horizon de mise en service en 2026.

Marion Allard rappelle enfin son rôle de chargée de relations riverains, interlocutrice directe des riverains du projet. Elle se tient à disposition de chacun par mail : [t9-contact@sytral.fr](mailto:t9-contact@sytral.fr).

**Valérie Dejour, garante de la concertation continue** désignée par la Commission Nationale du Débat Public, explique son rôle en phase de concertation préalable et en phase de concertation continue. Elle invite les participants à poser toutes leurs questions et contribuer, réagir aux propositions émises par le SYTRAL. Elle rappelle enfin qu'elle n'intervient pas sur le fond mais sur la méthode : il s'agit de vérifier que la concertation permet à chacun de s'exprimer.

### Point d'arrêt #1 : Croisement rue du Luizet / avenue Einstein

**Florian Chalumeau, chef de projet T9 au SYTRAL**, explique comment T9 s'insérera avenue Einstein : il se connectera au tramway T1, dans l'alignement des rails existants. Le tramway sera implanté côté Nord de l'avenue Einstein. Il précise que le talus sud de la nécropole sera réaménagé pour permettre l'insertion du T9. Le double alignement de platanes est conservé en majeure partie sur l'avenue, et les aménagements cyclables resteront situés au milieu comme aujourd'hui. Le double sens de circulation automobile est maintenu. Les trottoirs seront situés de part et d'autre de la voie circulée par les voitures.

**Agnès Thouvenot, adjointe au maire de Villeurbanne**, explique que des travaux sont souhaités par la ville pour élargir le trottoir côté Sud de l'avenue Einstein, qui ne fait pas partie de l'emprise du projet T9. Ces travaux seront réalisés par la Métropole.



**Florian Chalumeau** évoque Les Voies Lyonnaises, aménagement cyclable porté par la Métropole, dont la largeur de 3 à 4 mètres permettra des trajets confortables et rapides à vélo. 3 lignes longeront T9 : la ligne 1, en provenance de Saint-Fons, longera T9 de Croix-Luizet à Vaulx-en-Velin ; la ligne 5 rejoindra Vaulx-en-Velin La Soie en longeant le Boulevard Urbain Est ; la ligne 9 empruntera le nouveau pont créé sur le canal de Jonage dans le cadre du projet T9.



- *Un participant demande si l'accès à l'IUT par la rue Bohr sera conservé. Un autre participant s'interroge sur le devenir de la maison située à l'intersection Einstein/Bohr.*

Florian Chalumeau confirme que cet accès sera maintenu. Le carrefour avenue Einstein / rue Bohr sera réaménagé dans le cadre du projet T9. La maison évoquée appartient au campus de La Doua ; elle n'est pas impactée par le projet.

- *Un participant s'interroge sur le devenir de T1.*

Florian Chalumeau explique que T1 ne va pas être modifié. En revanche, il est envisagé que T4 soit prolongé vers l'arrêt IUT Feyssine : le déplacement du terminus de T4 facilitera, en exploitation, la



fiabilité et la régularité de T1, T4, T9 qui partageront les mêmes voies de Croix-Luizet jusqu'à Charpennes.

- ***Un participant demande si le talus de la nécropole côté rue Bohr est impacté.***

Florian Chalumeau explique que le projet T9 n'impacte pas ce côté de la nécropole. En revanche, la nécropole se pose la question de créer un nouvel accès piéton dans ce secteur.

- ***Un participant demande des précisions sur les arbres qui seraient impactés.***

Florian Chalumeau explique que les arbres situés à proximité du futur débranchement T1/T9 et du carrefour Einstein / Bohr seront certainement impactés pour insérer la ligne T9 dans l'alignement des rails de T1. Néanmoins, cet impact est limité au regard de ce qu'impliquait la variante de tracé avenue Salengro.

- ***Un participant s'interroge sur le maintien des accès riverains pendant les travaux.***

Florian Chalumeau répond que, sur l'ensemble du projet T9, les travaux sont organisés de manière à maintenir systématiquement les accès riverains, les cheminements piétons et vélos, les accès aux parkings. Si des coupures ponctuelles sont inévitables, un dispositif d'information sera mis en place dans les secteurs concernés.

Il précise qu'avenue Einstein, le trottoir Sud n'est pas concerné par le projet : le cheminement piéton sera donc maintenu en continu.

- ***Un participant s'interroge sur les travaux de déviation de réseaux.***

Florian Chalumeau explique qu'il y a peu de réseaux à dévier sur ce tronçon du tracé. Il rappelle que, d'une manière générale, dans les projets de construction de tramway, les réseaux sont installés sous la voirie ou le trottoir (et non sous la plateforme tramway) afin de faciliter leur maintenance sur le long terme et la rendre moins coûteuse.

- ***Un participant souhaite connaître la méthode de gestion des eaux pluviales sur la plateforme.***

Florian Chalumeau explique que T9 est conçu de sorte à privilégier une infiltration des eaux de pluie au plus proche, via la végétalisation de la plateforme ou l'installation d'ouvrages spécifiques d'infiltration. Seul le secteur de la Grande Ile à Vaulx-en-Velin pourrait faire l'objet d'un traitement différent en la matière, étant donné la présence d'une nappe phréatique peu profonde.

- ***Un participant s'interroge sur la pertinence d'avoir trois lignes de tramway sur le même itinéraire.***

Florian Chalumeau explique que la connexion du T9 à Charpennes offre l'opportunité de se connecter directement aux métros A et B, et permet d'offrir aux usagers du Mas du Taureau et de Saint-Jean un gain de temps de l'ordre de 10 minutes sur leur temps de parcours.

Une éventuelle correspondance à La Doua serait pénalisante, rendant la ligne moins attractive du fait du changement de tramway et du temps d'attente induit.

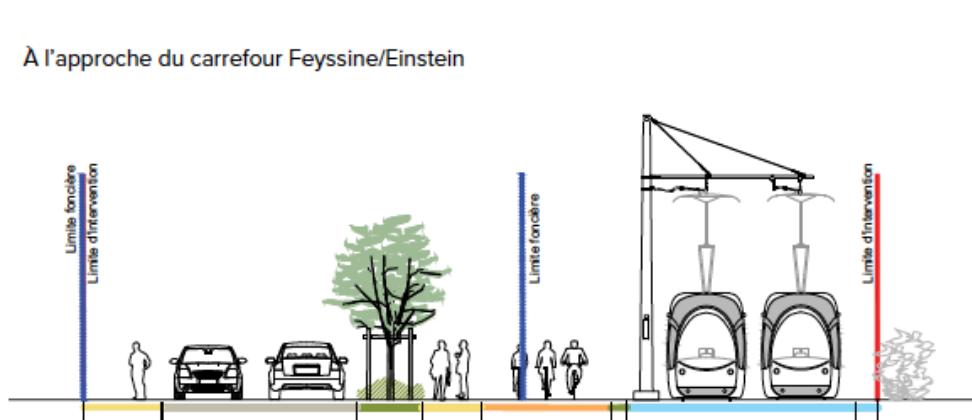


## Point d'arrêt #2 : Rond-Point avenue Einstein / rue de la Feyssine

**Florian Chalumeau, chef de projet T9 au SYTRAL**, explique que l'insertion de T9 implique de transformer le rond-point actuel en carrefour à feux afin d'insérer le tramway et garantir la sécurité des traversées de la future plateforme tramway.

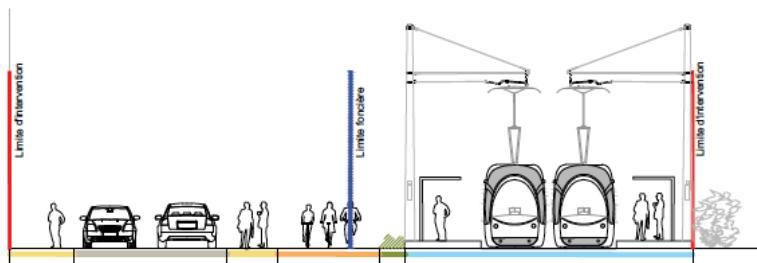
L'insertion de T9 rue de la Feyssine implique le réaménagement de la partie Est de la rue : création d'un alignement d'arbres, conservation du cheminement piéton, installation de la Voie Lyonnaise et de la plateforme tramway, avec un impact foncier le long de la partie Est de la rue.

Une réunion dédiée aux habitants des résidences Sully et Colbert impactées par l'insertion de T9 rue de la Feyssine est prévue le 3 mai pour informer plus précisément les habitants, et travailler collectivement à la meilleure insertion possible.



Rue de la Feyssine, insertion projetée au Nord de la rue

Il présente ensuite les modalités d'insertion de T9 et de la station au Sud de la rue de la Feyssine. Le rond-point Charles de Gaulle sera également transformé en carrefour à feux, la station de tramway sera située au plus près du carrefour pour faciliter la correspondance avec les lignes de bus, C17 notamment.



Rue de la Feyssine, insertion projetée de la station, au Sud de la rue

- *Un participant, commerçant de la rue de la Feyssine, s'inquiète des impacts que pourrait avoir le projet sur la circulation. Il estime notamment que le fonctionnement*



*en carrefour à feux va être problématique. Par ailleurs, il exprime ses inquiétudes à l'égard du fonctionnement de son commerce pendant la phase travaux.*

Florian Chalumeau rappelle que, rue de la Feyssine, la faible quantité de réseaux à dévier limitera la durée de la période de travaux.

En réponse à un participant qui l'interroge sur la répartition des maîtrises d'ouvrage pendant les travaux, Florian Chalumeau précise que le SYTRAL est maître d'ouvrage du tramway, du réaménagement de l'espace public et des réseaux d'eau et d'assainissement en convention avec la Métropole. Les autres réseaux sont gérés par leurs concessionnaires. Le maître d'œuvre du projet T9 a une mission de coordination de l'ensemble de ces interventions.

L'objectif du SYTRAL est que la période de travaux soit annoncée clairement pour les riverains et que les différentes interventions soient coordonnées. Dans ce cadre, la chargée de relations riverains sera chargée de communiquer au mieux les informations travaux aux riverains des rues impactées.

- *Un participant craint que les commerces subissent une perte importante de chiffre d'affaires pendant les travaux. Il demande à connaître précisément la durée des travaux rue de la Feyssine.*

Florian Chalumeau répond que les travaux dureront entre 6 et 12 mois pour les déviations de réseaux (la rue de la Feyssine n'étant pas la plus concernée), et moins de 12 mois pour la réalisation du tramway et des espaces publics. Il rappelle que les circulations et les accès riverains seront maintenus.

Il précise qu'une Commission d'Indemnisation à l'Amiable avait été mise en place sur les mandats précédents. Sa reconduction est à l'étude par le SYTRAL.

- *Un représentant du conseil syndical d'une des résidences concernées s'interroge sur la proximité du tramway avec l'immeuble. Il suggère que l'articulation des flux rue de la Feyssine soit inversée afin d'éloigner le tramway des fenêtres des riverains. Il explique enfin que le projet a déjà des implications, citant le retrait d'un panneau publicitaire qui générait des revenus pour la copropriété.*
- *Un participant exprime sa crainte à l'égard du bruit généré pour les habitants.*

Florian Chalumeau explique que la proposition de localiser les aménagements cyclables à l'Est du tramway impliquerait un croisement des flux, ne permettant pas de garantir la sécurité de tous.

Il invite les riverains à participer à la réunion du 3 mai, dont l'objectif est précisément d'étudier avec les habitants ce qui peut être mis en place pour réduire les impacts du projet.

- *Des participants reviennent sur les impacts du projet sur la circulation, exprimant leur incompréhension à l'égard des choix faits.*

Florian Chalumeau rappelle que le sujet de la circulation est travaillé de concert avec la Métropole. Une voie de circulation automobile est maintenu dans chaque sens sur la rue de la Feyssine et l'avenue Einstein (identique à l'existant). Des études de simulation dynamique sont en cours pour confirmer le fonctionnement et le dimensionnement futur des carrefours.

Il explique également que l'objectif du développement des lignes de transport en commun et des aménagements cyclables est aussi de réduire le nombre de voitures en cœur d'agglomération en offrant des alternatives, notamment pour les déplacements de proximité.



Pauline Schlosser confirme en expliquant qu'à Villeurbanne, plus de la moitié des déplacements font moins de 3 km et sont réalisés en voiture. L'objectif est bien de limiter ces flux en proposant une solution alternative de déplacement en tramway.

- ***Un participant s'interroge sur les modalités d'acquisition foncières.***

Florian Chalumeau explique que des rencontres bilatérales sont en cours avec chacun des propriétaires impactés par le projet. L'objectif est de parvenir à des accords amiables. Une fois que le projet sera déclaré d'utilité publique, après l'enquête publique, des procédures d'expropriation pourront être déployées si cela était nécessaire.

Le planning du projet prend en compte cette éventualité.

- ***Un participant souhaite connaître la largeur d'emprise en projet sur la propriété actuelle de la résidence du Nord de la rue de la Feyssine. Un autre participant demande si les arbres situés devant les résidences seront impactés.***

Florian Chalumeau répond que le projet implique un impact foncier sur une bande d'environ 9 mètres de large. Les arbres devront probablement être supprimés. L'objectif de la réunion du 3 mai est de travailler à l'insertion du projet, l'insertion paysagère et visuelle étant l'un des points à travailler collectivement.

- ***Des participants expriment leur surprise, estimant que le dossier de concertation laissait à comprendre une largeur moins importante (quelques mètres avaient été évoqués).***

Florian Chalumeau rappelle qu'au stade de la concertation préalable, les études ne sont pas assez précises et ne permettent pas de connaître finement les impacts fonciers. Il explique que l'autre variante de tracé, rue du Luizet, impliquait également un impact foncier important.

- ***Un participant demande ce qu'il est prévu en matière de stationnement dans le secteur pour favoriser le report modal.***

Florian Chalumeau explique qu'il n'est pas prévu l'installation d'un P+R mais qu'une réflexion est en cours pour la création d'une voie de covoiturage sur l'autoroute.

- ***Un riverain souhaite savoir comment seront gérées les voies d'accès aux résidences.***

Florian Chalumeau précise que des feux seront installés quand les accès riverains croisent la plateforme tramway. Il rappelle aussi que la fréquence de T9 sera de 10 minutes à son lancement, puis a priori de 7 minutes, laissant des temps d'accès confortables aux riverains.

- ***Un participant suggère d'utiliser la voie cyclable existante derrière les résidences (entre la rue de la Feyssine et le boulevard Laurent Bonnevay), pour éloigner le tramway des logements.***

Florian Chalumeau explique qu'installer une voie vélo le long du tramway est une obligation réglementaire renforcée par la Loi d'Orientation des Mobilités.

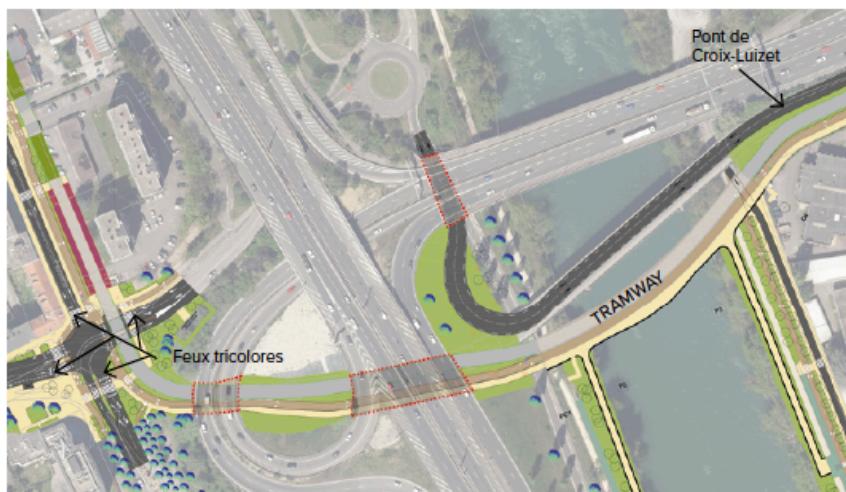


## Point d'arrêt #3 : Rond-Point Charles de Gaulle, intersection rue de la Feyssine / avenue Salengro

**Florian Chalumeau** évoque le projet d'évolution de l'avenue Salengro, retenu suite à la concertation préalable. Des études menées par la Métropole sont en cours pour apaiser l'avenue entre le rond-point Charles de Gaulle et la rue du Luizet. Il s'agit d'aménager pour les vélos : un sens en bande ou piste cyclable et un sens dans le couloir bus, et pour les voitures : de maintenir deux voies de circulation (une dans chaque sens) dont une mutualisée avec les circulations bus. Un couloir bus sera maintenu. Le sens reste à définir.

Enfin, Florian Chalumeau évoque le franchissement du Canal de Jonage en présentant les visuels ci-dessous.

### UN NOUVEL OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT



L'insertion de T9 implique notamment la création d'un nouvel ouvrage en trémie pour les piétons et les vélos sous le boulevard périphérique, et la création de rampes pour rejoindre la ViaRhôna sur les berges du canal de Jonage.

Il précise que les flux voitures seront reportés sur le rond-point existant plus au Nord pour revenir sur le pont actuel.

- *Un participant interroge la fluidité de la circulation avec cette « branche » en moins au carrefour Charles de Gaulle. Un autre participant demande s'il est envisagé de supprimer des entrées/sorties du périphérique.*

Florian Chalumeau explique que l'enjeu du fonctionnement des carrefours à feux est de les calibrer de sorte à garantir la meilleure fluidité de la circulation. Ce fonctionnement précis n'est pas encore défini, et pourrait être adapté en fonction des heures creuses et heures de pointe. Il n'est pas envisagé de supprimer des entrées/sorties du périphérique.

- *Un participant demande si la Via Rhôna va évoluer.*

Florian Chalumeau explique que l'itinéraire sera différent mais plus lisible.



## Nos enseignements

- *Des inquiétudes quant aux impacts circulation sur le secteur.*
- *Une attention forte des habitants de la rue de la Feyssine à améliorer l'insertion pour en limiter les impacts sur leur cadre de vie.*
- *Des attentes à l'égard de la lisibilité des flux, vélos notamment.*

## Les étapes à venir pour le projet technique

- *Réunion du 3 mai 2022 avec les deux copropriétés de la rue de la Feyssine afin d'affiner l'insertion du T9 dans cette rue.*
- *Proposer un plan d'aménagement acceptable pour les riverains et cohérent vis-à-vis des ambitions du projet.*

## Prochains rendez-vous de concertation

- *08/04/2022 : balade vélo de Charpennes à Vaulx-en-Velin La Soie*
- *03/05/2022 : réunion dédiée aux habitants des résidences Sully et Colbert de la rue de la Feyssine*
- *Programme de la séquence 3 de la concertation continue T9 à venir très prochainement*